

Arrêté portant tableau annuel d'avancement de grade - Année 2024 Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux pour l'accès au grade de adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Le Maire de DORE L'ÉGLISE,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1690 du 22/12/2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu l'arrêté n°A20214 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 1er/04/2022;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

Arrêté n°A202414

Article 1: Tableau annuel d'avancement de grade

21 1 1 2 1 2 2 1 2 2 1 2 2 1 2 2 1 2				
			Ordre	Examen
Agent	Grade actuel	Grade proposé	de	professionnel
			priorité	ou ancienneté
Mme MOLLIMARD Mélaine	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	Ancienneté

Total promouvables: 1

Nombres d'hommes : 0 Nombre de femmes : 1

Total promus: 1

Nombres d'hommes : 0 Nombre de femmes : 1

Article 2:

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Publié par affichage le : 24/01/2024

Fait à DORE-L'ÉGLISE, le 24/01/2024 Le Maire, M. Jean-Claude DAURAT

